DELOITTE & ASSOCIES ERNST & YOUNG et Autres

ENGIE

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ENGIE

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société ENGIE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la Directrice générale. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à € 11 125 125 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris-La Défense, le 4 mars 2022

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES		ERNST & YOUNG et Autres	
Patrick E. Suissa	Nadia Laadouli	Charles-Emmanuel Chosson	Guillaume Rouger

DocuSign Envelope ID: 8B7061B3-3C4F-49B0-9EDA-DFA02472204F

CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

En application de l'article L 225-115-4°du Code de commerce, je soussignée,

Catherine MacGregor,

Directrice Générale d'ENGIE SA , certifie que la somme de :

11.125.125 €
(Onze millions cent vingt-cinq mille cent vingt-cinq euros)

Représente le montant global des rémunérations brutes versées aux 10 personnes les mieux rémunérées de la société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Courbevoie, le 21 février 2022

ENGIE,

La Directrice Générale,

DocuSigned by:
Catherine MacGregor
DF7DCDF11D224F7...

Catherine MacGregor

ENGIE
1, place Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche
92930 Paris La Défense Cedex, France
T +33 (1) 44 22 00 00

ENGIE : SA au capital de 2 435 285 011 euros
RCS Nanterre 542 107 651
Siège Social : 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie